



---

**Question écrite de Benoit Hellings, Député, à Monsieur François Bellot, Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la SNCB**

---

**Concerne** : la nouvelle procédure d'atterrissage vers la piste 07L à *Brussels Airport*.

Monsieur le Ministre,

En réponse à une question orale que je vous posais en Commission de l'Infrastructure le 27 avril dernier, vous m'aviez précisé que votre prédécesseure avait donné instruction à Belgocontrol pour l'usage de la procédure RPN pour les atterrissages en piste 07L le 16 mars.

Comme promis lors de nos débats, je dépose cette question écrite afin de savoir si l'instruction que Mme Galant a donnée à Belgocontrol à ce moment-là est une « AIP Sup » ou un « AIP amendment ».

D'avance, je vous remercie pour votre réponse,

**Benoit Hellings**

28/04/2016